

Procédure Virement Interac

Disponible en tout temps à l'exception des rencontres des membres

▶ Procédure :

- Le membre doit contacter la responsable de l'activité pour faire son inscription et l'aviser qu'il souhaite payer par virement Interac
- Le membre doit envoyer un courriel à info@afvareennes.com précisant son nom, le nom de l'activité et le montant envoyé (virement par activité)

▶ Procédure sur le web pour le membre :

- Étape 1 : Ajouter un bénéficiaire dans compte bancaire sur Internet
 - Identification : AFV
 - Courriel : info@afvareennes.com

Identification

Destinataire  (Obligatoire : 19 caractères max.)
Paraitra à votre relevé

Choix du mode de virement

Mode de virement : Adresse courriel du destinataire

Vous pouvez choisir d'envoyer votre virement par courriel ou par message texte en cochant la case correspondante.
Le choix d'un mode est obligatoire.

destinataire@abc.com
Confirmer l'adresse courriel

N° de mobile du destinataire

- Étape 2 : Question de sécurité

- Question de sécurité : Quel est le nom de l'asso?
- Réponse : afv (en minuscule)

Question et réponse de sécurité :

La question et la réponse de sécurité permettront au destinataire de recevoir ce virement.
Tous les champs sont obligatoires.

Veillez inscrire la question de sécurité à poser au destinataire.
Né doit pas inclure la réponse de sécurité.

Quel est le nom de l'asso ?

(40 caractères ma

Veillez inscrire la réponse à la question de sécurité.
Doit être un seul mot.

afv

(25 caractères ma

○ Étape 3 : Faire un virement

- Inscrire à la case « Raison » : le nom indiqué sur l'acétate
- Faire un virement pour chacune de vos inscriptions svp ou indiquer tous les noms et les montants si votre institution vous le permet
- Faire le virement

info@afvareennes.com

Modifier les données

changer de destinataire

montant (\$) (3 000 \$ max.)

fréquence

Maintenant

Date

18/1

français

Veuillez inscrire la question de sécurité à poser au destinataire.
Ne doit pas inclure la réponse de sécurité.

Quel est le nom de l'asso ?

Veuillez inscrire la réponse à la question de sécurité.
Doit être un seul mot.

Raison du virement

autodefens (Optionnelle 10 caractères max.)

Ne doit pas correspondre à la réponse de sécurité

OU

Message:

10\$beigne; 30\$guzzo; 18\$Halloween; 10\$ piscine

Cours d'autodéfense

Outillez vos enfants à faire face à une agression !

- Atelier pour les **enfants (8 ans +) et les adolescents**. Les parents peuvent aussi s'inscrire.
- Objectifs d'apprentissage
 - Prendre confiance en leurs capacités
 - Recevoir des trucs pour réagir lors d'une attaque verbale, virtuelle ou corporelle
 - Reconnaître leurs limites et celles des autres
 - Résoudre leurs conflits sainement


Thèmes abordés: cyberintimidation, poursuite par un étranger, harcèlement verbal (intimidation/harcèlement)

Conditions requises pour former le groupe:

Tarifs	AFV	Régulier	Groupe
Par personne	8 \$	13,50 \$	ND

1. Inscription valide au moment du paiement;
2. Aucun remboursement après la date limite;
3. En cas, d'annulation, la différence de prix entre tarifs groupe et AFV sera exigée.

FERME



Quand : samedi, 19 octobre 2019

- Heure : 8h30 à 11h
- Endroit : Centre communautaire, Varennes (salle 678)

Date limite d'inscription : 30 sept

Virement Interac : autodéfense

Responsable : Julie Poitras

Carte Loisirs obligatoire

Procédure Virement Interac

Paielement d'inscription pour le MAP

- ▶ Procédure :
 - Le membre doit contacter la responsable des vendeurs pour faire son inscription et l'aviser qu'il souhaite payer par virement Interac

- ▶ Procédure sur le web pour le membre :
 - Ajouter un bénéficiaire dans compte bancaire sur Internet
 - Identification : AFV
 - Courriel : info@afvareennes.com
 - Question de sécurité : nom asso
 - Réponse : afv
 - Lors du virement inscrire à la case « Raison » : MAP + numéro de vendeur
 - Faire le virement